



« SAPMER »

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au Capital Social de 2,779,278.40 €
Siège social : Magasin 10 – Darse de Pêche
97823 Le Port – La Réunion
350.434.494 RCS Saint-Denis

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société SAPMER sont informés qu'ils sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, pour le mardi 29 avril 2014 à 18h00 au Multiplex ciné Cambaie 145 Avenue du Stade-Etang, 97460 Saint Paul, La Réunion, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et des résolutions suivants :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'administration et de gestion du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de SAPMER SA ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Pouvoirs pour les formalités.

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Comptes sociaux

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 lesquels font apparaître un bénéfice de 1539 K euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Le conseil propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1 539 294.26 euros de la façon suivante :

ORIGINE :

- Report à nouveau antérieur : 12 750 562.34 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 539 294.26 euros.

AFFECTATION :

- au report à nouveau : 844 474.66 euros,
- à titre de dividende : 694 819.60 euros.
- Solde du report à nouveau créditeur est de 13 595 037 euros.

DIVIDENDES :

- ✓ Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende global brut revenant à chaque action est fixé à 0.20 euro.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Le détachement du dividende interviendra le 02 mai 2014,

Le paiement des dividendes sera effectué le 07 mai 2014.

- ✓ Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2012	1.734.000 €	1.734.000 €	Sans objet
31/12/2011	1.386.919 €	1.386.919 €	Sans objet
31/12/2010	687.790 €	687.790 €	Sans objet

TROISIEME RESOLUTION

Comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 91,6 M€ et un bénéfice de 4,1M€.

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions règlementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées ; les intéressés ne prenant pas part au vote et leurs actions n'étant pas prise en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil D'Administration.

RESULTATS 2013

Sur l'ensemble de l'exercice, SAPMER réalise un chiffre d'affaires de 91,6 M€ contre 93,1 M€ en 2012, à taux de change constants, il aurait progressé de 1,3 M€. L'activité pêcheurie représente sur la période 80,7% du chiffre d'affaires total, en croissance de 1% par rapport à 2012. Hors variation de taux de change, elle progresse de 4,5%. L'activité valorisation s'établit à 17,7 M€ (17,9 M€ à taux de change constants) contre 19,9 M€ l'an dernier du fait essentiellement de ventes élevées de thon brut au 1^{er} semestre.

Résultats consolidés annuels (1^{er} janvier – 31 décembre)

Le Conseil d'Administration de SAPMER du 10 mars 2014 a arrêté les comptes de l'exercice 2013. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées.

En millions d'euros – IFRS	2013	2012
Chiffre d'affaires	91,6	93,1
EBITDA	17,6	24,2
Résultat opérationnel (EBIT)	10,9	17,6
%EBIT/CA	11,9%	18,9%
Résultat financier	(5,2)	(4,8)
Impôt	(1,7)	(4,2)
Résultat net part du Groupe	4,1	8,6
%RN/CA	4,5%	9,2%

EBITDA : résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs

Résultats sociaux de SAPMER SA (1^{er} janvier – 31 décembre 2013)

En millions d'euros	2013	2012
Chiffre d'affaires	74,2	75,5
Résultat net	1,5	6,9

Rentabilité opérationnelle annuelle de 11,9%

Le résultat opérationnel à 10,9 M€ est impacté par la stabilité des ventes de thon brut et valorisé à 44 M€ alors même que les coûts opérationnels sont en augmentation (5 thoniers en opération en 2013 contre 4 en moyenne en 2012). A noter également une charge d'amortissement en hausse du fait de l'arrivée de deux thoniers durant l'exercice 2012.

Suite à la réorganisation du Groupe, un impact non récurrent positif, lié à la plus-value sur cessions des filiales mauriciennes d'un montant de 0,8 M€, a été constaté sur l'exercice.

Le résultat financier composé principalement des intérêts d'emprunts des thoniers constitue une charge de 5,2 M€ contre 4,8 M€ en 2012 avec l'arrivée des deux nouveaux thoniers en 2012.

Une structure financière en amélioration

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres s'inscrivent à 50,3 M€ contre 45,9 M€ en 2012. Les dettes financières nettes s'établissent à 83,9 M€ contre 91,2 M€ au 31.12.2012. Le ratio d'endettement « gearing » ressort en amélioration à 1,67 contre 1,98.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le 29 avril 2014 le paiement d'un dividende de 0,20 € par action.

En 2014, SAPMER SA maintiendra une bonne dynamique de développement avec des campagnes de pêche en ce début d'exercice qui se déroulent dans de bonnes conditions. Le Groupe poursuit également sa dynamique de conquête de nouveaux marchés avec un travail important mené pour diversifier ses ventes de thons valorisés (steaks, dos, ...) sur les zones Europe, Amériques et Afrique du Sud.

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	2013	2012	2011	2010	2009
I – Capital en fin d'exercice (en K€)					
Capital	2,779	2,774	2,774	2 751	2 751
Nombre des actions ordinaires existantes	3,474,098	3,467,298	3,467,298	3 438 948	3 438 948
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
II – Opérations et Résultats de l'exercice (en K€)					
Chiffres d'affaires hors taxes	74,192	75,497	57,856	34 645	20,256
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,280	10,695	4,334	-238	-527
Impôts sur les bénéfices	2953	-339	58	1 153	192
Participation des salariés due au titre de l'exercice	4	-901	-940	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,539	6,898	2,034	-1 057	-910
Résultat distribué	695	1,734	1,387	688	688
III – Résultat par action (en K€)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.80	2.73	1.00	0.27	0.00
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.44	1.99	0.59	-0.31	-0.26
Dividende attribué par action	0.20	0.50	0.40	0.20	0.20
IV – Personnel (en K€)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	263	244	208	197	176
Montant de la masse salariale de l'exercice	16,782	17,479	13,354	9 738	7 538
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales ...)	2,088	2,891	1,532	1 376	1 052

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

A) Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée générale

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut aussi se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce).

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, il est justifié du droit de participer à l'Assemblée Générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce), au troisième jour précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers (ou le cas échéant par voie électronique) dans les conditions prévues à l'article R.225-85 du Code de commerce (avec renvoi de l'article R.225-61 du même code), en annexe :

- du formulaire de vote à distance ;
- de la procuration de vote ;
- de la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission au troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

B) Mode de participation à l'assemblée générale

Les actionnaires désirant assister physiquement à l'assemblée générale pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- pour l'actionnaire nominatif : se présenter le jour de l'assemblée directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ou demander une carte d'admission à BNP PARIBAS Securities Services - CTS - Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.
- pour l'actionnaire au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'assemblée, à leur conjoint ou partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou à une autre personne pourront :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services - CTS - Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.
- pour l'actionnaire au porteur : demander ce formulaire auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration devra être accompagné d'une attestation de participation délivré par l'intermédiaire financier et renvoyé à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services– CTS – Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par la société ou le Service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

Les actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225.83 du code de commerce par demande adressée à BNP Paribas Securities Services, Service Assemblées Générales – CTS – Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex.

Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 3 jours calendaires avant la date de l'Assemblée.

C) Questions écrites

Chaque actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix.

Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : SAPMER, Magasin 10, Darse de Pêche, 97823 Le Port, La Réunion, ou par télécommunication électronique à l'adresse suivante : www.sapmer.com.

Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration

**DEMANDE D'ENVOI
DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

Je soussigné :

NOM ET PRENOM _____

ADRESSE _____

Propriétaire de _____ action(s) sous la forme :

-nominative,

-au porteur, inscrites en compte chez (1) : _____

prie la Société **SAPMER**, de lui faire parvenir, en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2014, les documents visés par l'article R 225-83 du Code de commerce.

Fait à

le

2014

Signature :

NOTA : En vertu de l'alinéa 3 de l'Article R 225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés à l'Article R 225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

(1) indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please refer to instructions on reverse side.

QUELLE QUE SONT L'OPTION CHOISIE, NOIRIR COMME CECI ■ LA OU LES CASES CORRESPONDANTES, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICH EVER OPTION IS USED, SHADE BOX(ES) LIKE THIS ■, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM
 Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
 J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

SAPMER

Société Anonyme au capital de 2 774 098 €
 Siège social :
 Magasin 10
 Darse de Pêche
 97823 LE PORT – La Réunion
 350 434 494 R.C.S. SAINT DENIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
 Convoquée le 29 avril 2014 à 18h00.
MULTIPLEX CINE CAMBAIE SAINT PAUL
 145 avenue du Stade Etang - 97460 SAINT PAUL
ORDINARY GENERAL MEETING
 To be held on April 29th 2013, at 6:00 p.m.
MULTIPLEX CINE CAMBAIE SAINT PAUL
 145 avenue du Stade Etang - 97460 SAINT PAUL

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ / For Company's use only
 Identifiant / Account

Vote simple / Single vote
 Nominatif / Registered
 Nombre / Number of shares
 Vote double / Double vote
 Porteur / Bearer

Nombre de voix / Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST

Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noirissant comme ceci ■ la case correspondante et pour lesquels je vote **NON** ou je m'abstiens.
I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this ■, for which I vote **NO** or I abstain.

	Oui / Yes		Non / No		Abstention / Abst.	
1	<input type="checkbox"/>					
2	<input type="checkbox"/>					
3	<input type="checkbox"/>					
4	<input type="checkbox"/>					
5	<input type="checkbox"/>					
6	<input type="checkbox"/>					
7	<input type="checkbox"/>					
8	<input type="checkbox"/>					
9	<input type="checkbox"/>					
10	<input type="checkbox"/>					
11	<input type="checkbox"/>					
12	<input type="checkbox"/>					
13	<input type="checkbox"/>					
14	<input type="checkbox"/>					
15	<input type="checkbox"/>					
16	<input type="checkbox"/>					
17	<input type="checkbox"/>					
18	<input type="checkbox"/>					
19	<input type="checkbox"/>					
20	<input type="checkbox"/>					
21	<input type="checkbox"/>					
22	<input type="checkbox"/>					
23	<input type="checkbox"/>					
24	<input type="checkbox"/>					
25	<input type="checkbox"/>					
26	<input type="checkbox"/>					
27	<input type="checkbox"/>					
28	<input type="checkbox"/>					
29	<input type="checkbox"/>					
30	<input type="checkbox"/>					
31	<input type="checkbox"/>					
32	<input type="checkbox"/>					
33	<input type="checkbox"/>					
34	<input type="checkbox"/>					
35	<input type="checkbox"/>					
36	<input type="checkbox"/>					
37	<input type="checkbox"/>					
38	<input type="checkbox"/>					
39	<input type="checkbox"/>					
40	<input type="checkbox"/>					
41	<input type="checkbox"/>					
42	<input type="checkbox"/>					
43	<input type="checkbox"/>					
44	<input type="checkbox"/>					
45	<input type="checkbox"/>					

Si ces amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
 - Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the general meeting to vote on my behalf
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to a vote NO)
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi 4) à M., Mme ou Mlle, Raison Sociale.
 pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest:
 sur 1^{ère} convocation / on 1st notification
 sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification

25 avril 2014 / April 25th 2014

a./to BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, CTS Assemblées, Grands Moulins de Pantin – 93761 PANTIN Cedex

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cf. au verso renvoi (3)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
 See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR A :

Cf. au verso renvoi (4)
 I HEREBY APPOINT see reverse (4)

M., Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
 Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : If it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement)
 - Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)
 Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

Date & Signature



